



*Le Ministre*

*Paris, le* - 4 OCT. 2007

Note à l'attention de  
*Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie*  
*Mesdames et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs des services*  
*départementaux de l'Education nationale*

**Objet : Base Elèves 1<sup>er</sup> degré – Suppression des données relatives à la nationalité**

J'ai décidé de supprimer toute référence à la nationalité dans les fichiers élèves de l'application Base Elèves 1<sup>er</sup> degré.

Par conséquent, les trois données suivantes seront supprimées dans la prochaine version de l'application Base élèves : la nationalité de l'élève, l'année d'arrivée en France et l'enseignement en langue et culture d'origine.

Cette prochaine version sera mise en place dès que possible. Dès à présent, ces données seront systématiquement renseignées « non connue » dans les fichiers élèves stockés dans les bases de données académiques.

Cette décision vise à renforcer les objectifs essentiels du déploiement de ce logiciel, primordial pour améliorer la gestion du 1<sup>er</sup> degré, et qui apportera une aide à la gestion locale de la scolarité des élèves, dont bénéficieront en particulier les directeurs d'école.



Xavier DARCOS